

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 30 JUIN 2022 à 14 Heures

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle des dites audiences, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un immeuble de rapport sis **à PARIS 18^{ème}**
109 rue de Clignancourt

Cadastré section BG numéro 25, Lieu-dit « 109 rue de Clignancourt », pour une contenance de 00 hectare 03 ares 07 centiares.

LOT N°11 : Au troisième étage, porte droite, un appartement comprenant : salle à manger, deux chambres, cuisine, entrée, water-closet, débarras, toilette.

Et **UNE CAVE** portant le numéro 6. Et les 48/1.000^{èmes} des parties communes.

LOT N°12 : Au troisième étage, face, un appartement comprenant : salle à manger, studio, chambre, cuisine, entrée, water-closet, débarras.

Et **UNE CAVE** portant le numéro 15. Et les 50/1.000^{èmes} des parties communes.

Observation étant ici faite que les lots numéros 11 et 12 sont réunis en UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal de description dressé par Maître Luc MICALLEF, Huissier de Justice associé à PARIS 8^{ème}, le 11 mars 2021, **accessible uniquement par la porte droite** sur le palier (entrée du lot numéro 11) et comprenant : une entrée, un séjour, une salle à manger, trois chambres (dont une avec cheminée), deux bureaux (dont un avec cheminée), une cuisine, une salle de bain avec toilettes, un grand couloir traversant, des toilettes, un dégagement avec petit cagibi.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **119,99 m²** - **Les lieux sont VIDES d'occupation**

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 109 RUE DE CLIGNANCOURT A PARIS 18EME**, représenté par son syndic en exercice, la SAS QUENOT, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 652 006 818, dont le siège est 74 boulevard de Reuilly, 75012 PARIS, pris en son établissement secondaire 64 rue du Ranelagh, 75116 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 20.000 Euros (Vingt mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 13 mai 2022. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00084.
- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, **Tél. : 01 45 63 55 55 – www.dgs-avocats.com – E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 21 JUIN 2022 de 11 Heures à 12 Heures.